

jamais bronché. Il est resté lui-même, c'est-à-dire, profondément, un homme de liberté.

Qu'ils le sachent ou non, qu'ils aient lu «Au pied de la Pente douce» ou qu'ils en ignorent jusqu'à l'existence, tous les Canadiens sont plus pauvres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient auparavant: ils ont perdu un homme libre.

En ces temps mauvais où l'intolérance a le triomphe trop facile, où le poison du nationalisme engourdit des consciences hier encore valeureuses, en ces temps mauvais où la bêtise de nos élites s'étale dans tous nos médias comme en pays conquis, en ces temps mauvais la mort d'un seul homme libre est une catastrophe nationale!

[Traduction]

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

LE NOMBRE DE JOURS AVANT L'EXPIRATION DU PRÉSENT
MANDAT

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, je sais que vous êtes impatients de savoir quand sonnera l'heure des élections. Si le gouvernement respecte la démocratie, il a encore 248 jours avant la fin de son mandat; s'il est lâche et se moque de la démocratie, il a 634 jours.

● (1420)

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

L'EXCLUSION DU NOUVEAU-BRUNSWICK D'UNE ÉMISSION
PROPOSÉE

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, j'ai ici un article du *Toronto Star* du 17 mars 1992.

Le sénateur Barootes: Brûlez-le.

Le sénateur Frith: J'ai entendu ça l'autre soir à une émission télévisée sur les nazis.

Le sénateur Corbin: Cet article, qu'on vient tout juste de porter à mon attention, s'intitule «New Brunswick snubbed again» (Le Nouveau-Brunswick essuie de nouveau une rebuffade). C'est une dépêche de la Presse canadienne à Fredericton. L'article se lit comme suit:

Le Nouveau-Brunswick doit avoir l'impression d'être l'enfant illégitime de la Confédération.

Je désapprouve tout à fait cette expression. Je poursuis:

Même si les pères fondateurs de la province faisaient partie de la famille qui a donné naissance au pays, la Société Radio-Canada a pour habitude d'oublier cette province maritime dans sa programmation nationale.

Le fait est que le réseau anglais de la Société Radio-Canada n'est pas complet chez nous. Nous avons la radio, mais pas la télévision. L'auteur de l'article ajoute:

Le Nouveau-Brunswick a de nouveau essuyé une rebuffade en étant exclu d'une émission consacrée au 125^e anniversaire qui sera diffusée dans tout le Canada jeudi soir.

La semaine dernière, on a prévenu l'ensemble de Barbara Ann Quigley de Moncton que sa chanson bilingue avait été retranchée de l'émission spéciale de 90 minutes, intitulée *The National Doubt*, faute de temps.

Lors d'une entrevue qu'elle a accordée hier, M^{me} Quigley s'est dit outrée de cette décision.

«Quand il s'agit d'une émission sur l'unité canadienne et qu'une province est délibérément exclue, surtout le Nouveau-Brunswick—la seule province officiellement bilingue du Canada—eh bien, ma foi, vous vous dites: «Trop, c'est trop!»

Le quatuor de folk-jazz était l'unique participant du Nouveau-Brunswick à cette émission, une comédie musicale satirique sur le fléau du «doute national» qui est en train de dévaster le pays.

Honorables sénateurs, je n'aurais jamais cru que la Société Radio-Canada ferait un pareil affront au Nouveau-Brunswick. En fait, cela ne m'étonne même pas.

[Français]

Le réseau français de Radio Canada n'est pas diable mieux que le réseau anglais...

L'honorable Norbert Thériault: C'est le pire!

Le sénateur Corbin: Je suis d'accord avec vous, sénateur Thériault, on pourrait le mettre dans la catégorie des pires, des grands pécheurs. Tous les jours on entend aux bulletins de nouvelles qui sortent de la salle de rédaction de Montréal, relativement, par exemple, aux négociations constitutionnelles, aux études constitutionnelles, aux pourparlers constitutionnels, on entend parler du «Québec» et «le Canada anglais». Voilà comment nous servent nos deux grands réseaux nationaux de langue anglaise et de langue française.

Les canadiens en ont marre de ces agences publiques qui ne font que fouler aux pieds des réalités nationales chaque fois que l'occasion leur en est donnée. Je vous remercie honorables sénateurs.

[Traduction]

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

PRÉSENTATION DU SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Finlay MacDonald, président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, présente le rapport suivant:

Le mercredi 18 mars 1992

Le Comité permanent des transports et des communications a l'honneur de présenter son

sixième rapport

Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-5, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et la Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique, a, conformément à son ordre de renvoi du mercredi 11 décembre 1991, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,
Finlay MacDonald

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

(Sur la motion du sénateur MacDonald (Halifax), l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance du Sénat.)